SOMMAIRE

Rubriques	Pages
Éditorial	2
Billet du maire	3
Vie communale	4 - 12
Gens d’ici	12 - 14
Énergie	15
Culture	16 - 19
Brèves	20 - 21
Pages gourmandes	22 - 23
Informations générales	24 - 25
Informations communales	26 - 30
Agenda	31

ÉDITORIAL

À quelques jours près de la sortie de *La Coquille*, on aurait pu croire à un poisson d'avril ! Mais la députée socialiste Caroline Marti l'a lancé avec 15 jours d'avance. Elle veut tout bonnement construire des logements. Et pas n'importe où. Tout simplement sur le Golf de Genève, qui comme chacun le sait, est situé à 100% sur la commune de Vandœuvres. Si elle voulait faire parler d'elle, elle a réussi. Mais pas forcément positivement. Quoique, cela dépend de quel bord on est, puisque la présidente de son parti, Carole-Anne Kast semble soutenir cette idée en traitant tout simplement Vandœuvres de… ghetto de riches. Madame Kast oublie un peu vite que c'est grâce à ces riches qu'elle est élue. Car sans leur importante contribution fiscale, elle ne pourrait dilapider des subventions et ainsi obtenir bon nombre de voix. Cette jeune députée Marti n'a finalement que repris l'idée du Conseiller d'Etat Antonio Hodgers qui avait lancé cette boutade l'an dernier, au début de son mandat.

Elle a juste oublié un détail, mais accordons lui la circonstance du jeune âge, à savoir que les terrains sur lesquelles elle aimerait voir pousser des logements subventionnés, appartiennent à un privé. Cela complique grandement la possibilité de pouvoir construire des immeubles sur ce magnifique golf. Et c'est tant mieux ! Évidemment que Genève manque cruellement de logements, tout le monde le reconnaît. Pourtant, il y a bien d'autres solutions à étudier, avant de vouloir exproprier un propriétaire. Par exemple, la transformation des milliers de mètres carrés de bureaux vides en logements ou la surélévation de bâtiments encore trop peu utilisée.

Parlons de choses sérieuses : quatre ans déjà se sont écoulés. La législature prend fin. Des élections vont avoir lieu le 19 avril. Un nouveau mode d'élection assez complexe et une législature qui passera de quatre à cinq ans selon les désirs de la Constituante. Il est recommandé de bien lire les instructions et les informations concernant ce nouveau mode de scrutin. Vous n'aurez plus le choix qu'entre deux listes, l'*Entente Communale* et *VandŒuvres pour Vous* (VoV). Les *Vert' libéraux* disparaissent du paysage. Contrairement aux dernières élections, celles-ci devraient avoir lieu dans un climat plus serein et nous ne pouvons que l'approuver. Au vu de l'engagement requis pour les conseillers municipaux pour les cinq prochaines années, il a été complexe pour les deux listes de recruter des volontaires. L'investissement exigé pour cette fonction passionnante et parfois le manque de reconnaissance, tant financier que personnel, refroidit de plus en plus de bons candidats potentiels. Des défis importants attendent les nouveaux élus, dont le plus important, l'achèvement d'un immeuble en face de l'école, destiné en priorité aux communiers ou leur famille. Construction à réaliser au plus vite si l'on ne veut pas se voir imposer d'autres projets…

Ne sachant jouer au golf, finalement, je me verrais bien réserver un attique avec vue sur le lac dans ces prochains immeubles ! ☺

De nouveaux commerces ont vu le jour à Vandœuvres. Nous ne pouvons que vous inciter vivement à les soutenir, tout comme les anciens. En cette période très difficile au vu de la forte concurrence due à la faiblesse de l'euro, il est important que chacun pense à encourager l'économie locale en favorisant une consommation locale.

Mais, ce dont je rêve le plus, c'est que tous nos commerces puissent continuer à vivre et non pas uniquement à survivre. Il ne tient qu'à vous de les soutenir.

Pour toutes les personnes qui se rendent à la Mairie, ou qui appellent le secrétariat, elles ne pourront, comme nous, que regretter le départ à la retraite de Madame Dominique Jornod qui a toujours su les accueillir et les servir avec la plus grande bienveillance. Nous la lui souhaitons joyeuse et pleine de bonheur.

Et, surtout, n'oubliez pas d'aller voter pour élire vos prochaines autorités. Voter, faut-il le rappeler, est un privilège et un devoir civique.

Lorin Voutat

BILLET DU MAIRE

Quatre ans déjà !

Quatre années se sont déjà écoulées depuis que la population de Vandœuvres a donné, ou renouvelé, sa confiance aux autorités municipales et exécutives aujourd'hui en place.

Quatre années durant lesquelles les relations et les tâches de proximité qui prévalent dans une commune nous ont à tel point occupés que nous n'avons pas vu le temps passer.

Emportés par l'intérêt de la fonction, guidés par les responsabilités à assumer, les dossiers à étudier, les décisions à argumenter, les réunions à préparer, ou encore les manifestations à organiser, vos élus n'ont pas vu arriver la fin de la législature 2011-2015. C'est bon signe, on ne s'ennuie pas à la mairie de Vandœuvres !

Plus sérieusement : ce qui me réjouit c'est de constater que vos autorités communales accomplissent les tâches qui leur sont confiées sans que la campagne électorale, désormais toute proche, péjore la qualité de leur travail. Ce n'est pas partout pareil, et il n'en a pas toujours été ainsi, à Vandœuvres non plus. Il y a quatre ans, l'ambiance, dans notre commune, n'était de loin pas aussi sereine !

Si le début de la législature 2011-2015 a été très tendu - une campagne agressive laisse des traces que seule une saine cohabitation peut effacer - peu à peu, les trois groupements ont appris à se connaître et à travailler ensemble. Ce qui les a amenés à constater que les divergences n'étaient pas si nombreuses, les oppositions pas tant marquées et les collègues pas si incompétents que cela...!

Il n'est pas question de faire preuve d'angélisme et d'affirmer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Et le présent billet n'affirme pas non plus que les autorités en place ont fait tout juste. Ce serait prétentieux et arrogant que de seulement le penser ! Mais cela montre quand même que, dans une commune comme la nôtre, privilégiée à plus d'un titre, il n'y a pas mille façons de conduire la politique communale.

Jeune élu ou élue, on croit avec force que l'on va faire mieux et autrement. Puis, avec un peu de déception, il est vrai, on constate que c'est inutile de chercher à réinventer la roue... Ce constat fait retomber parfois la motivation, mais il permet d'entrer dans des débats plus constructifs. Dans ce sens-là, des listes de traverse sont nécessaires, car elles permettent de mettre les réflexions en perspective pour arriver à la meilleure décision pour le bien de nos citoyennes et citoyens.

On peut ne pas être d'accord sur la manière, la forme, une certaine approche, mais le fond, le but final, sont bien souvent partagés, sinon par tous, du moins par une grande majorité.

Préserver la qualité de vie de notre commune, sauvegarder son patrimoine paysager et bâti, tout en développant de façon mesurée le village et en maintenant une fiscalité favorable, voilà, par exemple, ce à quoi nous nous efforçons, et nos prédécesseurs avant nous. Avec un succès certain, même si la situation est bien plus complexe aujourd'hui qu'il y a même encore seulement dix ans.

Ne pas poursuivre sur cette voie conduirait, non seulement à renier cet héritage, précieux mais fragile, mais aussi à mettre en péril l'avenir de notre commune.

Or, cela, quel élu le souhaite ?

Catherine Kuffer

Sortie des Aînés

Par une fraîche matinée d'octobre, après un petit déjeuner sympathique au foyer communal, nous voilà en route vers l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour une visite passionnante.

Après un temps d'attente devant une entrée très sécurisée, nous sommes partagés en deux groupes, chacun accompagné d'un guide et à nous les longs couloirs chargés d'histoire, les salles de conférence immenses dont celle, remarquable , au plafond peint par Barcelo, les différentes expositions, photos, témoignages de l'histoire des nations.

La partie ancienne datant de la Société des Nations (SDN), fondée après la première guerre mondiale, reflète des merveilles artisanales genevoises dont la ferronnerie des portes, entre autres.

Ce moment trépidant fut suivi d'un apéritif, puis d'un déjeuner au *Best Western* de Chavannes-de-Bogis, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le soleil ayant fait son apparition, le café savouré dans le jardin avec vue sur le lac a clôturé cette belle journée.

Claire de Haller
Photographies : Hervé Despland

Marché de Noël

Samedi 29 novembre 2014, le ciel est couvert et gris, ce qui n'empêche pas nos habitués de venir nombreux au marché de Noël vandœuvrien.

Un nouveau concept a été imaginé, chaque stand étant orienté vers le point central du marché. Nos infatigables organisateurs, Ivé de Lisle, Thierry Pradervand et Christophe Schmidt, ont mis l'accent sur un achalandage d'articles de qualité et un thème de présentation homogène.

« L'Exécutif nous a donné carte blanche pour le concept », déclarait Ivé de Lisle enthousiaste et satisfait du succès, vu l'affluence ininterrompue devant chaque stand. Les articles proposés, essentiellement des cadeaux de Noël artisanaux, ont fait le bonheur des acquéreurs.

Des propositions de restauration variées ont permis de déguster selon les envies crêpes, huîtres, raclettes, soupes ou encore terrines. Tout cela en bonne harmonie et en collaboration avec l'auberge communale, les pompiers et la paroisse, toutes ces entités agissant en synergie.

Signalons la crêperie tenue par Véronique et Jean-Luc Levêque, qui n'ont pas ménagé leur peine. Le bénéfice de leur engagement a été intégralement versé à l'orphelinat *Sagarmatha* au Népal.

Encore un beau geste à saluer : le stand de Christine Turrettini dont une partie du bénéfice a été reversée à la fondation genevoise *Cansearch* (recherche contre le cancer chez l'enfant).

Pour conclure, un marché de Noël magnifique grâce à vous tous et au partenariat école, paroisse, voirie et autorités.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Texte et photographies : Hervé Despland

Escalade

Une fois n'est pas coutume, point de frimas le 12 décembre dernier pour notre célébration habituelle.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les élèves se sont retrouvés, déguisés et maquillés, tout simplement magnifiques pour célébrer la Mère Royaume et chanter les chansons traditionnelles.

Tous étaient réunis autour de nos petites têtes grimées, parents, enseignants, grand-parents et amis pour déguster la délicieuse soupe de légumes des «profs».

Encore une belle occasion de se retrouver à Vandœuvres dans la convivialité pour rêver à ses prochaines vacances et boire le verre de l'amitié offert et servi par le conseil municipal.

Véronique Christe-Lévêque
Photographies : Hervé Despland

Apéritif de début d'année

Jeudi 15 janvier dernier, la magnifique salle des combles de l'école s'est retrouvée éclairée tel un sapin de Noël. En effet, nous recevions les nouveaux habitants, les personnes venant de recevoir la nationalité suisse, ainsi que les jeunes communiers venant d'acquérir leurs droits civiques.

Ce fut aussi l'occasion pour Catherine Kuffer, notre maire, de célébrer avec les habitants la nouvelle année.

Après les discours d'usage, tous se sont retrouvés autour d'un délicieux risotto. Les derniers quittèrent le centre communal tard dans la soirée.

Véronique Christe-Lévêque
Phtographies : Hervé Despland

Déjeuner de janvier des Aînés

Mercredi 21 janvier, par un temps hivernal, s'acheminaient vers la salle communale les aînés de la Commune pour leur annuel déjeuner de l'An. Quelle ne fut par leur surprise d'être accueillis en musique, accompagné par la guitare de Claude Stoll. Les tables aussi étaient de la fête, elles étaient napées aux couleurs de la commune et de forme ronde, ce qui rendait l'atmosphère beaucoup plus chaleureuse et conviviale.

Après le discours toujours très attendu de Madame le Maire pour la nouvelle année, un délicieux repas de fête, orchestré par Monsieur Jacquet, fut servi. Une attention particulière au dessert pour des bonhommes de neige aux écharpes roses pour les dames et vertes pour les messieurs.

Le discours de Monsieur Björn Rump nous a aussi rappelé que nous sommes en année électorale et qu'il souhaitait une présentation des nouveaux candidats pour la nouvelle législature.

Chaque table a pu apprécier les tours de prestidigitation du Magicien Jojo. Les cartes disparaissaient et réapparaissaient par magie. Même les plus incrédules ont tiré leur chapeau devant ces tours de cartes étonnants.

Après le plat principal, quelques invités menés par la fougue et le pas danseur de notre ancien facteur Max, se sont laissés entraîner sur la piste de danse.

Texte et photographies : Christine Turrettini

Un champion du monde à Vandœuvres

Heureux propriétaire de Carron II, magnifique 8 mètres jauge internationale, dessiné et construit par l'architecte naval écossais William Fife III en 1935, Angelo Mazzarella a brillamment remporté les championnats du monde de 8 m Jl à la Trinité sur Mer.

Ce championnat, qui se déroulait du 5 au 12 septembre 2014, regroupait une petite quarantaine de participants.

La jauge 8 m Jl a été créée en 1906 à Londres, le bateau mesure autour de 14 mètres de long, le chiffre 8 exprime un rating, fruit d'une formule mathématique incluant plusieurs facteurs de la coque et de la voilure.

Le 8 m Jl fut en son temps le bateau des rois.

Dans les années vingt, plusieurs rois se mesurent à leurs sujets dans de superbes compétitions en Norvège, au Danemark, en Angleterre et en Espagne. Les grands patrons d'industrie et aristocrates de l'époque en font autant : les Rothschild, Siemens, Krupp, Wallenberg, etc.

Il resterait aujourd'hui 170 unités réparties dans 22 pays du monde. En Suisse nous en avons 13 dont 6 à Genève.

Heureux de ce résultat, Angelo et son équipage de sept personnes espèrent garder ce titre pour les prochains championnats, cette fois sur le Léman.

En effet, c'est cette année la Société Nautique de Genève qui organisera la «World Cup 8 m Jl» du 29 juin au 5 juillet 2015.

Nous leur souhaitons bonne chance !

Texte et phtographies :
Véronique Christe-Lévêque

Yannick Jacquet

Yannick est né à Vandœuvres en 1980. Depuis plusieurs années il vit et travaille à Bruxelles. Graphiste de formation, il se consacre maintenant principalement à l'image animée. Son travail est marqué par un désir de sortir des formats de projections traditionnels et de mettre en espace la vidéo. Il se décline notamment sous forme de performances audiovisuelles, d'installations et de scénographies. Ses réalisations, souvent *in situ*, sont fortement influencées par les questions liées à l'architecture.

Yannick a présenté ses installations à Genève lors du festival Antigel et du Mapping festival (Nuits de St-Gervais).

Il a aussi participé aux festivités du 1000eme anniversaire de la ville de Neuchâtel, à la collégiale.

Plusieurs de ces réalisations aux noms futuristes, *3 destructs*, *Cityscape 2095*, *Intangible States*, et la dernière, *Mécaniques discursives*, ont été présentées à l'étranger : Paris, Barcelone, Séoul, Tokyo, Taïwan, Valence (France) entre autres.

Peut être un jour à Vandœuvres !

Yannick a réalisé aussi des créations vidéo pour le théâtre : *Animal*, spectacle équestre à Nantes et *Oedipe* au Théâtre Royal de Bruxelles.

Il collabore régulièrement avec de nombreux artistes et plus particulièrement ceux du label AntiVJ dont il est un des membres fondateur.

Son nom d'artiste est *Legoman*. Ceux qui connaissent Yannick verront ici un clin d'oeil à sa passion d'enfant. Retrouver toutes ses installations sur www.legoman.net

Danièle & Didier Jacquet

Entretiens avec de jeunes Vandœuvriens

Aymeric Miquel
21 ans

Place de Vandœuvres

Aymeric est arrivé sur la commune en 2003, lorsqu'il avait 10 ans. Il a effectué sa scolarité à l'école de Vandœuvres.

Après cela, il a étudié à Bersot et il s'est ensuite orienté sur un apprentissage en effectuant un CFC d'assistant social éducatif. Diplôme en poche, Aymeric ne s'arrête pas et effectue actuellement une année passerelle afin d'obtenir sa maturité professionnelle en santé sociale. Si tout se passe bien, il souhaiterait commencer l'année prochaine une université au Canada en section psychologie dans la ville de Québec.

Quel est le regard d'Aymeric sur notre commune ?

« Je trouve que Vandœuvres est magnifique et paisible, si je devais nommer un endroit que je préfère, je dirais que c'est le parc de la Mairie. En revanche, je trouve que notre commune pourrait faire plus d'efforts pour les jeunes. Elle pourrait prendre exemple sur le local autogéré que la commune de Jussy a mis à disposition de ses jeunes. Ou bien, par exemple, je trouverais bien que le parc de la Mairie puisse être aménagé de tables afin que les jeunes puissent s'y rendre et apprécier cet endroit. Je trouverais également bien si la commune pouvait penser à installer des buts de football sur une petite partie du parc afin que l'on puisse continuer à y jouer, une fois que le terrain vert à côté de l'école aura disparu. Cela dit, je suis énormément attaché à notre commune.»

* * * * *

Laure Delaude
19 ans

Chemin de Lulasse

Arrivée sur la commune en 2001, lorsqu'elle avait 6 ans, Laure a effectué sa scolarité à l'école de Vandœuvres.

Ensuite, elle a étudié à l'école Moser et y a obtenu sa maturité fédérale. Elle est actuellement étudiante en 1ère année de médecine à l'Université de Genève et souhaiterait pouvoir se spécialiser dans la chirurgie.

Pour Laure, Vandœuvres est une commune paisible où il fait bon vivre. Elle a toujours aimé y habiter et apprécie notamment le centre du village, qu'elle trouve agréable, avec ses commerces et ses restaurants, où elle a plaisir à aller manger.

Si elle devait citer son endroit favori, ce serait le parc de la Mairie où elle passe du temps durant la saison estivale.

Laure ne cache pas son envie de quitter Vandœuvres prochainement pour aller s'installer en ville, mais admet qu'elle reviendra volontiers plus tard si l'occasion le permet.

Maxmie Provini

ÉNERGIE

Histoire d'eau

Depuis toujours, l'eau est un élément indispensable à la vie.

Sous nos latitudes, l'homme construisait son habitation près d'une rivière ou d'un point d'eau. Quand cela n'était pas possible, il canalisait une source pour avoir de l'eau à proximité de son habitat. Les fouilles archéologiques 2006-2007 entreprises près du temple ont mis à jour les vestiges d'une ancienne villa gallo-romaine avec ses propres canalisations d'eau et son bassin situé à l'entrée nord de la villa et datant du IIe siècle avant J.-C. (sous l'ancien cimetière). Les bisses en Valais en sont un autre exemple. Chaque village, aussi petit soit-il, disposait d'une fontaine ou d'un puits.

Dans notre commune, neuf fontaines sont encore existantes, à l'origine alimentées par des sources. Celles-ci permettaient à chaque foyer d'avoir de l'eau à disposition et abreuvaient également le bétail. De nos jours, alimentées par le réseau d'eau potable des Services Industriels, les fontaines sont devenues un élément décoratif, mais désaltèrent encore les nombreux promeneurs, cyclistes ou animaux. Ce sont donc les SI qui facturent, selon le système « forfait/débit », l'eau de chaque fontaine de la commune.

L'ancienne fontaine dite « monumentale », qui se trouvait sur la place du village et qui existait encore en 2007, a disparu lors des fouilles archéologiques. Plus tard, celle-ci fut remplacée par le nouveau bassin près du temple.

Sous la législature actuelle, le conseil municipal a initié une nouvelle commission énergie. Une des premières activités de cette commission a été la mise en place d'un logiciel de comptabilité énergétique permettant de mesurer avec précision la consommation de mazout, gaz, eau et électricité de chaque bâtiment propriété de la commune, mais aussi la consommation de l'éclairage public et de l'eau des fontaines.

Par la suite la comparaison des énergies consommées entre les diverses communes suisses, en tenant compte de la densité de Vandœuvres, a mis en exergue une consommation excessive de l'eau des fontaines. La commission s'est alors penchée sur ces points d'eau, leur débit réel et surtout sur les forfaits facturés par les Services Industriels pour chaque fontaine.

Concernant la fontaine de la place, la facturation selon « forfait/débit » à raison de 16 litres à la minute (de quoi remplir plus d'un bassin olympique par année) se montait à Fr. 14'800.- par année. Un membre du conseil municipal s'est intéressé à calculer le débit réel de cette fontaine, sachant qu'il mettait 20 secondes à remplir un bidon d'un litre. Combien de litres pouvait-il remplir en une minute ? (solution … page 174 de la *Coquille*). Le résultat ne correspondant pas au débit facturé, il fallut remonter à la source (du contrat) pour s'apercevoir qu'il datait de l'époque de la fontaine monumentale. Entre-temps beaucoup d'eau avait coulé sous les ponts… L'exécutif a donc pris immédiatement contact avec le fournisseur d'eau pour réexaminer tous les contrats et réajuster les tarifs à leur débit effectif. Suite à cette intervention, sans porter de modification au débit réel des fontaines, la facture d'eau de Fr. 31'500.- pour 2013 a chuté à Fr. 15'725.- pour 2014, ce qui correspond approximativement au coût de l'éclairage public communal. De plus les Services Industriels ont remboursé à la commune un trop perçu de Fr. 59'196.- pour les années précédentes.

Sans vouloir amener de l'eau au moulin, rappelez-vous que ce qui coule de source n'est pas toujours limpide et que les petits ruisseaux font les grandes rivières…

Hervé Despland

Jubilé Sébastien Castellion du 26 au 31 mai 2015 à Vandœuvres

Notre village a eu le privilège d'accueillir au XVIe siècle, de 1542 à 1544, en tant que prédicateur laïc, un humaniste théologien, Sébastien Castellion dont nous célébrerons cette année le 500e anniversaire de sa naissance. À cette fin, un comité s'est constitué pour organiser une manifestation digne du riche apport que cet homme trop méconnu a laissé à la société.

Mais qui fut Sébastien Castellion ?

Natif de Saint-Martin du Fresne près de

Nantua, fils de modeste paysan, il fut très vite remarqué pour ses aptitudes à l'étude. Nous apprenons avec Wikipédia qu'il fait ses études au collège de la Trinité à Lyon, où il acquiert les outils intellectuels de l'humanisme. À cette époque, il découvre l'Institution Chrétienne de Jean Calvin et adhère aux idées de la Réforme.

En 1540, on le retrouve à Strasbourg, où il loge quelque temps chez Calvin provisoirement banni de Genève. À son retour dans la cité lémanique, Calvin fait appel à Castellion pour diriger le Collège de Rive, qui vient d'être créé. Castellion se distingue par ses innovations pédagogiques - on lui doit des Dialogues Sacrés qui feront le tour de l'Europe. Vers 1544 se font jour des divergences théologiques qui empêcheront Castellion d'accéder au ministère pastoral.

Elles portent sur des points en apparence mineurs (statut canonique du Cantique des Cantiques, interprétation du Symbole des Apôtres) - qui posent en réalité le problème du droit à l'opinion personnelle en matière de foi dans le nouveau régime de l'Église.

Castellion choisit de quitter Genève pour Bâle où, après avoir travaillé comme prote* chez un imprimeur, il deviendra professeur de grec à l'université.

Le 27 octobre 1553, Michel Servet est jugé et brûlé à Genève pour hérésie antitrinitaire. Ce drame va consommer la rupture avec Calvin. L'année suivante paraît un ouvrage d'un certain Martin Bellie (qui n'est autre que Castellion), le Traité des Hérétiques. C'est le début d'une longue polémique sur la tolérance qui va très vite s'envenimer.

« Tuer un homme ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme. Quand les Genevois ont fait périr Servet, ils ne défendaient pas une doctrine, ils tuaient un être humain : on ne prouve pas sa foi en brûlant un homme mais en se faisant brûler pour elle », écrit-il.

En 1560 s'allume la première des huit vagues successives de guerres religieuses en France. Castellion publie un petit ouvrage, *Conseil à la France désolée*, qui, avec trente ans d'avance, annonce la solution politique de l'Édit de Nantes, à savoir deux religions pour un royaume. Il meurt en 1563 à Bâle dans l'indifférence générale ; seul Montaigne lui rendra hommage dans ses Essais.

Son inlassable dénonciation du fanatisme au nom de la liberté de conscience situe Castellion à l'aile gauche de la Réforme. Il ouvre la voie à Pierre Bayle (1647-1706), qui lui consacre une longue notice dans son Dictionnaire historique et critique, à Rabaut Saint-Étienne (1743-1793), qui introduit la liberté de conscience dans la Déclaration des Droits de l'Homme, et à Ferdinand Buisson (1841-1932), l'un des pères de la laïcité à la française. Mais son influence est également sensible aux Pays-Bas, chez les Remontrants du XVIIe siècle, et surtout dans le monde anglophone, via Locke et Milton, où la notion fondamentale de liberté religieuse lui doit beaucoup.

Sébastien Castellion est également connu pour ses travaux bibliques qui font de lui l'un des fondateurs de la critique moderne. Sa Bible latine parue en 1551 restera une référence dans le monde savant jusqu'au XIXe siècle et sa traduction française (1555) vient d'être rééditée pour la première fois en 2005.

Dans le domaine philosophique, il fut un précurseur des grands rationalistes classiques, tels que Spinoza et Descartes.

Quel Homme ! En somme, Sébastien Castellion, en Occident, est le père des concepts de «la liberté de conscience» et de « l'esprit de tolérance », deux principes qu'il est tout particulièrement indispensable de rappeler et diffuser dans les temps tristement endeuillés que nous traversons actuellement.

Les Autorités communales de Vandœuvres ont décidé de s'associer à la célébration de ce Jubilé et de le soutenir aussi efficacement que généreusement.

Les festivités auront lieu du 26 au 31 mai 2015. Au programme, quatre soirées thématiques (du 26 au 29 mai) se dérouleront dans la Salle des Combles de l'école. Lectures, conférences et débats en seront au menu. Dans le même lieu, une exposition sur Sébastien Castellion et son œuvre renseignera le visiteur sur les multiples aspects de cette personnalité. Le samedi 30 mai au matin aura lieu la cérémonie officielle et le dévoilement d'un buste sur le parvis du temple de Vandœuvres. Cette cérémonie sera suivie, sur la place du Village, d'un repas citoyen offert par la commune à tous les communiers qui se seront inscrits pour l'événement. En fin d'après-midi une petite restauration précédera un concert le soir au temple. Pour clore ce jubilé, le dimanche 31 mai, un culte commémoratif radiodiffusé sera célébré dans les murs où prêcha Sébastien Castellion. Et pour lier la gerbe de ce Jubilé, un apéritif sera servi en guise d'après-culte.

Un stand librairie permettra, à celles et ceux qui désireraient compléter leur savoir, de s'approvisionner en livres traitant du sujet. Une plaquette sera également publiée et distribuée à tous les foyers de la commune.

Un tel événement n'est pas fréquent dans notre commune. Il se veut festif, instructif et rassembleur. Pour le réaliser, les organisateurs recherchent l'aide de bénévoles pour la préparation ainsi que pour l'accomplissement pendant le jubilé. Vous avez peut-être de la disponibilité et de l'intérêt pour soutenir cette cause. N'hésitez pas à vous annoncer au secrétariat dont vous trouvez les coordonnées ci-dessous.

Réservez donc les dates du 26 au 31 mai 2015 pour venir faire la fête à Vandœuvres, honorer Sébastien Castellion et promouvoir la liberté de conscience et l'esprit de tolérance.

Pierre Schlaepfer

**Chef d'atelier dans une imprimerie*

Membres du comité d'organisation : *Vincent Schmid, Pierre Schlaepfer, Emmanuel Foëx, Rémy Troyon et Catherine Settimo.*
Secrétariat paroissial: 15, chemin des Hauts-Crêts, 1223 Cologny, ☎ 022.750.10.86

Buste qui sera dévoilé le 30 mai 2015 à 11h00 devant le temple de Vandoeuvres,

La Fondation AUER ORY pour la photographie

À quelques minutes à peine de Vandœuvres, la Fondation Auer Ory, créée en 2009, vous ouvre ses portes. Michèle et Michel Auer travaillent, depuis plus de 50 ans, à une collection exceptionnelle, rare par sa richesse et sa diversité, avec plus de 500 appareils de photo, 22'000 livres dont certains très rares, 50'000 tirages originaux, objets d'art, écrits, cartes postales, affiches... Ce parcours impressionnant retrace l'histoire de la photographie de 1839 à nos jours, fruit de longues recherches, d'images explicites de procédés (belles ou intéressantes qui proposent des lectures multiples de l'invention). En parallèle, ils entreprennent un travail encyclopédique sur tous les pionniers et artistes qui ont fait et élevé la photographie au niveau de l'art. L'encyclopédie de M+M Auer est utilisée et fort appréciée par le monde académique dans de nombreux pays dès 1985. C'est la référence en la matière. Elle trouve à présent sa place dans les musées et bibliothèques du monde entier. Sa base de données atteint plus de 85'000 biographies d'auteurs, artistes et photographes. Petit à petit, grâce à la collaboration avec une photothécaire, elle devient disponible et visible sur le site de la Fondation (www.auerphoto.com).

Inutile de présenter Michèle et Michel Auer. Tout le monde les connaît, du moins dans le monde de la photographie. Ce sont des collectionneurs enragés, invétérés, boulimiques, excessifs.

Dès 1961, Michel, ancien grand professionnel de la photo publicitaire, se consacre à la collection de photographies, livres et appareils photo, après avoir assisté à la grande vente Rauch/André Jammes à Genève. Douze ans plus tard, il publie le premier ouvrage de référence des appareils photo et cinéma qui le consacre collectionneur reconnu par ses pairs.

Michèle, elle, se lance dès 1973 dans la collecte d'appareils miniatures que vous pourrez admirer dans les différentes vitrines situées dans leur Fondation très design, séduisante, extrêmement bien pensée. M+M ont même poussé leurs analyses quant à l'utilisation de certains matériaux pour savoir s'ils ne contenaient pas de substances nocives pouvant détériorer les photos.

Leur rencontre date de 1974, lors de l'inauguration de la FNAC Montparnasse, où Michel officiait comme commissaire d'exposition photo en compagnie de Henri Langlois pour le cinéma. En 1976, avec le frère de Boris Vian, Alain Vian, ils tiennent un stand de brocante aux puces de Clignancourt en vue de faire sortir les objets dormant dans les greniers et caves, tout en commençant d'écrire nombre d'ouvrages sur et autour de la photo. Puis, en 1983, ils se lançent dans la réalisation de l'Encyclopédie Internationale des Photographes de 1939 à nos jours. Des années de voyages, de rencontres avec de prestigieux photographes, des historiens, des conservateurs pour acomplir leur rêve. Aujourd'hui, ce couple hors du commun continue à alimenter ce trésor qui donne lieu à des expositions exceptionnelles qui trouvent leur place dans des lieux aussi prestigieux que les Musées d'art moderne ou contemporain du monde entier.

Ils sont à l'origine, avec quinze autres photographes, du Centre de la photographie à Genève, qui ouvre ses portes à la Cité universitaire en 1984, puis déménage au Grütli en 1989. Michel Auer en a assuré la présidence de 1984 à 1994.

La Suisse a eu beaucoup de chance. Ils ont failli partir s'installer à Montpellier, mais finalement ils ont decidé pour notre plus grand bonheur de construire dans leur jardin à Hermance, la Fondation de trois niveaux jouxtant leur magnifique et intéressante maison. Ils sont à la recherche de fonds pour pérenniser et compléter cet inestimable trésor que le monde entier nous envie.

A l'exception de ceux qui ont eu le privilège de voir de leurs propres yeux une grande partie de la collection, nul ne pouvait en soupçonner l'ampleur. Désormais, à Hermance, Michèle et Michel Auer montrent à tous ce qui fait leur vie depuis plus de 50 ans !

Nous ne pouvons que vivement vous recommander d'y faire une visite pour votre plus grand plaisir.

Bonne balade dans le monde de la photographie.

Lorin Voutat

Photographies : Fondation Auer Ory

Samuel Heer dans son atelier de lampiste, avec ses collaborateurs, daguerréotype demi-plaque, années 1840

Hipolyte Bayard, moulin à Montmartre, callotype positif, 18,5 x 23 cm, vers 1848

Jean-Gabriel Eynard, Fleur d'Eau, près de Tolle, cour de ferme avec un attelage de boeufs, daguerréotype demi-plaque, années 1850

Chambre daguerrienne pleine plaque, 1840, vendue par l'opticien Choitel à Genève, probablement le plus ancien appareil de photographie Suisse

BRÈVES

Prise de commandement de la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvres

La Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Vandœuvres est dirigée, depuis le 1er janvier 2015, par un nouveau commandant. En effet, le Premier-lieutenant Christophe Imhoos, qui avait été nommé au rang de commandant ad intérim, a pris la décision de prendre sa retraite après 18 années de bons et loyaux services. Nous le remercions chaleureusement, ainsi que son état-major, pour ses démarches d'ouverture afin de trouver son successeur, ainsi que pour la réorganisation de la Compagnie et pour son précieux engagement au long de toutes ces années. Avec l'accord de la Compagnie et de la commune, le Conseiller d'État en charge du département de la sécurité et de l'économie, Monsieur Pierre Maudet, a nommé le Capitaine Mathieu Cugno au poste de chef de corps a.i. Mathieu Cugno exerçait déjà cette responsabilité, en tant que capitaine, pour la Compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex, depuis le 1er juillet 2014. Cet évènement exceptionnel - c'est la première fois qu'il y a un commandement unique pour deux communes sur le territoire genevois - ne peut que consolider les liens déjà créés entre nos deux communes, et celle de Cologny (ces trois communes sont liées par une convention).

La cérémonie de prise de commandement a eu lieu au foyer du centre communal de Vandœuvres le 4 février dernier. Les Compagnies de Choulex et de Vandœuvres, l'Inspecteur cantonal du feu, des représentants des autorités de Choulex et de Vandœuvres, ainsi que d'anciens sapeurs de la Compagnie de Vandœuvres ont été conviés à la cérémonie qui a permis, une fois encore, d'exprimer à Christophe Imhoos toute la reconnaissance de la commune de Vandœuvres, et de souhaiter au capitaine Mathieu Cugno succès et satisfaction dans toutes les fonctions inhérentes à ce nouveau mode de commandement.

Agrandissement de la déchèterie du mail

Lors de sa séance mensuelle du 10 novembre 2014, le conseil municipal à préavisé favorablement l'agrandissement de la déchèterie du mail du centre villageois située au 8, route de Meinier.

Le conseil municipal a approuvé un projet de délibération visant à remplacer les deux containers actuels par six autres qui permettront le recyclage des déchets ainsi que l'aménagement d'un couvert à vélos et de deux places de « stationnement dépose-minute » pour voitures.

Les travaux débuteront en mars 2015 et devront être terminés, normalement, en juin prochain. Ces travaux seront réalisés par le bureau ERBEIA et l'entreprise MATEPA.

Aménagement des préaux de l'école de Vandœuvres

L'été dernier, les jeux du préau de l'école ont dû être enlevés, pour des raisons de sécurité, avant la reprise scolaire.

Les autorités communales ont profité de l'occasion pour étudier un projet d'aménagement global du préau.

Le préau a été divisé en trois zones (petits, moyens et grands); ainsi chaque tranche d'âge bénéficiera d'une installation adaptée à ses envies et ses attentes. Les élèves des « grandes » classes auront dorénavant aussi leur espace de jeux. Pour les tous petits, une zone ombragée avec tables-bancs est également prévue dans ce projet, ainsi que la mise à disposition d'un coffre de rangement. Le sol de sécurité existant devra être arraché, et un nouveau revêtement de sécurité

sera installé. Comme informé par tous-ménages l'année dernière, les tilleuls existants sont malades et doivent tous être abattus. Ils seront remplacés par d'autres tilleuls.
Les autorités communales ont décidé de faire appel à la société Top Jeux SA pour le remplacement de ces jeux. Une délibération municipale, relative à l'adoption d'un crédit, était nécessaire pour ce projet qui dépasse le seuil des Frs 100'000.-. Elle a été acceptée le 19 janvier 2015. Les Autorités communales se réjouissent de pouvoir offrir aux enfants un espace de jeux moderne, dans lequel ils pourront s'amuser en toute sécurité.

Les travaux seront réalisés dès l'autorisation obtenue, en principe dès le début du printemps.

Projet Vandœuvres Esplanade

Le dernier numéro de la *Coquille* comportait un important article sur le projet, non moins important pour la commune et ses habitants, de construction de logements à la route de Meinier.

La présente brève ne reprend ce sujet que pour démentir une certaine rumeur répandant le bruit que ce projet ne se réaliserait pas, l'autorisation ayant été refusée. L'autorisation n'a pas été refusée, elle n'a, à ce jour, simplement pas encore été délivrée. Elle le sera vraisemblablement prochainement, puisque seul Service de l'inspection du feu doit encore rendre son préavis.

Le projet, qui englobe non seulement 36 appartements, mais aussi un parking privé et public souterrain, des aménagements extérieurs, un éco-point et une réhabilitation du pourtour du centre communal, est un projet extrêmement important pour Vandœuvres.

Le silence actuel n'est pas mauvais signe ; pendant tout ce temps, les autorités travaillent d'arrache-pied, avec les mandataires, à la finalisation du dossier, notamment sous son aspect financier. Ainsi, dès que les chiffres du devis général seront consolidés, la population vandœuvrienne sera invitée à une nouvelle séance d'information.

Résidence Maison de Pressy

La Maison de Pressy, située au chemin de l'Ecorcherie, dans un cadre champêtre et paisible, a été construite en 1875, pour y accueillir, sous le nom d'Asile de Pressy, « des femmes, jeunes filles et enfants valétudinaires ». Cette association est devenue la Fondation Marracci-Moricand-Dunant, en 1921, du nom de ses généreux donateurs et fondateurs. Complètement rénovée entre 1993 et 1995, la pension privée s'est transformée en EMS à sa réouverture, en janvier 1995.

Depuis le 1er juillet dernier, la Maison est redevenue privée sous le nom de Résidence Maison de Pressy. Elle a fait ce choix, rendu possible par la nouvelle Loi sur la gestion des établissements pour personnes âgées entrée en vigueur en 2010, d'entente avec les Directions sociale et de la santé cantonales. Depuis lors, outre les séjours de longue durée, elle accueille des personnes de manière très flexible, pour des courts séjours, ainsi que pour la journée, la demi-journée ou la nuit.

La Maison de Pressy n'a donc pas fermé ses portes, mais simplement changé de statut et ajouté à ses prestations celles d'accueil de jour et de nuit et de table d'hôte Elle revient ainsi à ce qu'elle a toujours été, excepté ces vingt dernières années, une institution privée, qui offre un accueil chaleureux et personnalisé dans un environnement familial et sécurisé. La cuisine y est raffinée, et tout-un-chacun peut aller y déjeuner, à condition de s'annoncer 24 heures auparavant.

INFORMATION

La commune va organiser une séance d'information aux habitants concernant l'assainissement des fenêtres et embrasures en façade, obligatoires d'ici fin janvier 2016, en présence de représentats de l'OCEN. La date de cette réunion vous sera communiquée par un tous-ménages.

Déclinaison d'asperges

(Ingrédients : 4 pers.)

Tartare d'asperges vertes aux noix

- 300 g d'asperges vertes (réserver les pointes)
- 30 g de noix
- ½ échalote
- 1 cs de persil plat
- huile de noix
- huile d'olive
- vinaigre balsamique
- un peu de jus de citron vert (facultatif)

Éplucher le tiers inférieur des asperges vertes, couper les pointes et les réserver pour la poelée.

Couper les tiges en petits dés.

Poêler les noix à sec, puis concasser une fois refroidies.

Mélanger les asperges, les noix, l'échalote et le persil ciselés.

Mélanger :
½ cs de vinaigre balsamique, ½ cs d'huile de noix et 1 cs d'huile d'olive.

Assaisonner de fleur de sel et de poivre.

Velouté glacé d'asperges blanches

- 300 g d'asperges blanches (réserver les pointes)
- 200 ml de bouillon de volaille
- 1/2 cs de crème
- huile de truffe

Éplucher les asperges et les débiter en morceaux.

Les cuire 20 minutes dans une casserole avec un bouillon.

Égoutter les asperges et les réduire au mixeur avec la crème et 0,8 l de bouillon.

Saler et poivrer et passer au chinois.

Réserver minimum 2 h au frais et rajouter un filet d'huile de truffe.

Poêlée d'asperges au parmesan et pignons

- les pointes des asperges vertes du tartare et les blanches du velouté
- huile d'olive
- vinaigre balsamique
- un petit morceau de parmesan
- une poignée de pignons

Couper les pointes d'asperges en deux dans la longueur et les poêler avec de l'huile d'olive, saler et poivrer.

Baisser le feu et continuer jusqu'à ce qu'elles soient cuites (elles doivent rester croquantes).

Déglacer avec un peu de vinaigre balsamique.

Poêler à sec une poignée de pignons.

Servir tiède avec quelques copeaux de parmesan et les pignons.

Velouté de potiron à la crème noisette et coriandre

- 1,5 kg de potiron
- 50 g de beurre
- 1 cube de bouillon de volaille
- 1 l de crème liquide
- huile d'olive
- sel et poivre du moulin
- 15 cl de crème liquide bien froide
- 30 g de noisettes entières
- coriandre

Épluchez et épépinez le potiron.

Coupez-le en gros dés.

Faites-les revenir avec le beurre dans une grande casserole pendant cinq bonnes minutes, jusqu'à ce qu'il commence à dorer.

Ajoutez de l'eau à hauteur du potiron ainsi que le cube de bouillon.

Poivrez et salez prudemment à cause du cube de bouillon.

Laissez cuire à frémissement jusqu'à ce que le potiron soit tendre.

Mixez le potiron avec le bouillon.

Ajoutez la crème, mélangez, goûtez et rectifiez l'assaisonnement.

Laissez cuire sur feu très doux, sans bouillir, pendant encore 5 min.

Fouettez la crème jusqu'à ce qu'elle soit ferme et légère.

À l'aide d'une spatule, incorporez la coriandre hachée et les noisettes que vous aurez préalablement concassées grossièrement.

Rajouter de la coriandre ciselée.

Versez le velouté de potiron dans des bols. Juste avant de servir, déposez sur chaque bol une généreuse cuillère à soupe de crème fouettée à la noisette et coriandre.

Le gâteau au chocolat de Nathalie

- 200 g de chocolat noir
- 200 g de beurre
- 5 œufs
- 1 cs de farine
- 200 g de sucre

Faites chauffer le four à 190°C.

Faites fondre ensemble au micro-ondes ou au bain-marie, le chocolat et le beurre.

Ajoutez le sucre et laissez refroidir un peu.

Incorporez un par un les œufs en remuant bien avec une cuillère en bois après chaque nouvel œuf ajouté.

Enfin, ajoutez la farine et lissez bien le mélange.

Versez dans un moule de 20 cm de diamètre et faite cuire pendant 20 minutes. Le gâteau doit être encore légèrement tremblotant au milieu. Sortez du four, démoulez rapidement, et laissez refroidir et reposer.

Il est encore meilleur s'il est préparé la veille !

Recettes fournies par Christine Turrettini

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Connaissez-vous la Bibliothèque de Vandœuvres ?

Depuis plus de 10 ans déjà, des parents de l'école de Vandœuvres ont créé, avec l'aide de la commune, une bibliothèque dans l'établissement scolaire. Au début à l'étroit dans une toute petite pièce, mais déjà bien fournie en termes de livres, la Bibliothèque bénéficie depuis la rentrée d'août 2012 d'une vaste salle au rez de l'ancienne école. Des rayons plus grands et plus accessibles aux enfants ont été installés, de nombreux nouveaux livres ont pu être proposés et des espaces confortables avec poufs géants et colorés pour lire sur place ont été aménagés.

La Bibliothèque est ouverte durant les périodes scolaires et met à disposition de tous les enfants de Vandœuvres, qu'ils soient scolarisés à l'école du village ou non, un grand choix d'ouvrages : des romans, des bandes dessinées, des livres documentaires, du théâtre, des revues et même quelques livres en anglais. Les enfants peuvent emprunter pour deux semaines jusqu'à 5 livres chacun et les bibliothécaires présentes, des mamans bénévoles, sont disponibles pour aider les plus petits dans leurs découvertes…

Venez donc découvrir ce lieu ouvert à tous, les lundis, mardis et jeudis de 16h à 16h30 ! Et si vous avez des suggestions, des dons de livres ou simplement envie de rejoindre l'équipe de la Bibliothèque, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association, Madame Nicole Muller (ncmb@bluewin.ch).

Le comité de la Bibliothèque
Nicole Muller, Lara Fancello, Chantal Bourquin et Laurence Miserez

COMMUNICATION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

ÈLECTION DES CONSEILS MUNICIPAUX ET PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION DES EXÉCUTIFS COMMUNAUX DU DIMANCHE 19 AVRIL 2015

OBJECTIFS DE CES ÉLECTIONS

Le 19 avril 2015, la population des 45 communes genevoises sera appelée à renouveler pour les cinq ans à venir ses organes délibératif (Conseil municipal) et exécutif (conseillères et conseillers administratifs, maires, adjointes et adjoints).

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution de la République et canton de Genève, le 1er juin 2013, les **conseils municipaux** de toutes les communes sont désormais élus selon le mode de scrutin proportionnel, alors qu'auparavant, ceux des communes de moins de 800 habitants étaient soumis au scrutin majoritaire.

Les **conseillères et conseillers administratifs** (dans les 21 communes de plus de 3000 habitants),**maires, adjointes et adjoints** (dans les 24 autres communes) sont quant à eux élus au scrutin majoritaire avec un second tour si la majorité absolue n'a pas été atteinte au premier tour. Le second tour de ces élections est d'ores et déjà fixé au dimanche 10 mai 2015.

Première échéance : les listes de candidatures doivent être déposées auprès du service des votations et élections, d'ici au lundi 2 février 2015 à midi (voir communiqué du Conseil d'Etat du 10 septembre 2014). Les candidates et candidats ne peuvent figurer que sur une seule liste pour une fonction identique (art. 25, al. 7 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

OFFRES « MOBILITÉ DOUCE 2015 »

Abonnement demi-tarif CFF

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, **un abonnement ½ tarif CFF** valable une année est offert.

Cartes journalières CFF

Deux cartes journalières CFF sont en vente à la Mairie, au prix unitaire de **CHF 40.-**, pour une journée complète de transport sur les lignes des CFF, les bateaux et les cars postaux, ainsi que dans les trams et les bus de la plupart des villes suisses, y compris à Genève.

Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres.

Carte Bonus Unireso

Aux Aînés et aux jeunes de moins de 25 ans révolus, d'une valeur de CHF 50.- (une carte par année et par personne).

Acquisition d'un vélo électrique

Lors de l'acquisition d'un vélo électrique les communiers bénéficient d'une subvention cantonale de CHF 250.-, pour autant que cet achat soit fait sur Genève.

Afin de pouvoir en profiter il faut adresser une demande écrite à la mairie en indiquant :

- vos coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone)
- vos références postales ou bancaires (compte IBAN complet)
- l'original de votre facture

MÉDAILLES POUR CHIENS 2015

Les médailles sont disponibles en mairie avec les documents suivants :

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS (puce électronique) ;
- l'attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour «détenteur de chien»;
- le certificat de vaccination avec vaccin valide contre la rage. Pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES, la validité est de 3 ans ;
- l'attestation de suivi du cours théorique ou le justificatif de sa dispense délivré par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ;
- l'attestation de suivi du cours pratique ou le justificatif de sa dispense fourni par le SCAV ;
- la pièce d'identité du propriétaire.

Tarif : CHF 10.- (frais administratifs, perçus par la mairie)

L'impôt pour le ou les chiens est perçu directement par l'administration fiscale cantonale qui adresse un bordereau aux propriétaires.

MARATHON DE GENÈVE

Comme l'an passé à cette même époque, **le samedi 2 mai prochain,** la course des 10 km passera par Vandœuvres

Nous recherchons 30 bénévoles

pour aider à l'organisation (circulation, ravitaillement). Votre présence sera très appréciée **de 19h à 22h30**

Si vous êtes disponibles, merci de vous annoncer à la mairie :
- soit par courriel : info@vandoeuvres.ch
- soit par téléphone 022 750.14.18

Un grand merci d'avance !

Liste des cours et activités proposés dans la commune

Cours	Jours		Responsables	
Init. danse classique*	Lundi	16h15-18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Lundi	16h00-20h00	M. H. GOUILLER	078 829.46.63
Théâtre	Mardi	17h00-18h30	Mme G. BOETSCH	079 250.70.01
Gym Senior	Mardi	16h20-17h20	Gym Senior Genève	022 345.06.77
Gym du dos	Mardi	19h30-20h30	M. J.-M. AELLEN	022 311.89.54
Init. danse classique*	Mardi	16h15- 18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Init. danse classique*	Mercredi	9h00-17h45	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Danse contemporaine (adultes)	Mercredi	18h00-19h00	Mme M. MAILLIET	079 212.49.47
Tennis*	Mercredi	13h00-19h00	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Init. danse classique*	Jeudi	16h15-19h00	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Tennis*	Jeudi	16h30-19h30	Mme E. WERREN	022 349.44.47
Init. danse classique*	Vendredi	16h30-18h30	Mme I. PADOVANI	079 242.76.01
Peinture adultes* (1 x par mois)	Samedi	9h30-16h00	Mme de MOUCTOURIS	022 750.14.06
Danse africaine * (1 x par mois)	Samedi Vendredi	10h00-11h30 20h00-21h30	Mme C. BONNARD	022 750.19.94

** Merci de prendre contact avec le professeur pour connaître la répartition détaillée des cours*

* * * * *

Activités

Chœur	Lundi	19h-20h45	Mme D. JACQUET	022 750.18.64
Les Vand'œuvriennes	Dernier mardi du mois		Mme I. STALDER	022 750.17.02
Club de Bridge	Jeudi	dès 14h00	M. M. HAGMANN	022 348.21.39
Tennis		----	Mme L. BACHMANN	022 772.04.03

INFORMATIONS COMMUNALES

Mairie ☎ 022 750.14.18 www.vandoeuvres.ch e-mail : info@vandoeuvres.ch
104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres
Heures d'ouverture : Lundi et mardi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00
Mercredi, jeudi et vendredi : 9h00-12h00, après-midi fermé

État civil :
Chemin des Rayes 3 - Case postale 160 - 1222 Vésenaz
☎ 022 722.11.80 - Fax 022 722.11.88
E-mail : etat-civil@collonge-bellerive.ch
Heures d'ouverture au public :
Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30 Jeudi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous
Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00 Vendredi 8h30 - 11h00 / sur rendez-vous
Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00

Levée des déchets ☎ 022 752.21.01 et 079 625.27.87
M. Thierry Pradervand
Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h00
Déchets de jardin : de mars à septembre lundi dès 6h00
d'octobre à Noël lundi et jeudi dès 6h00
Papier et carton : dernier mercredi du mois
Objets encombrants : premier mercredi du mois
Verre, PET, ALU : conteneurs au parking du centre communal
Frigidaires : repris par les commerces spécialisés ou rendre gratuitement à
ESREC de la Praille ☎ 022 388 11 99 ou chez Cargo-Domicile ☎ 022 308.90.00

Voirie ☎ 022 750.12.68

APM
M. Frédéric Bennici ☎ 022 750.97.35
Mairie de Vandœuvres 104, route de Vandœuvres 1253 Vandœuvres

Service du feu
SIS (urgences) ☎ 118

Ramoneur officiel
M. René Thiémard 022 756 37 20

École primaire 4, route de Pressy ☎ 022 750.22.17
Jardin d'enfants *Le Toboggan* 2, route de Pressy ☎ 022 750.10.01
Garderie *Les Mille et Une Pattes* 2, route de Pressy ☎ 022 750.14.08
Association *Koala* 47, route de Mon-Idée ☎ 022 349.30.66

Paroisse protestante
Pasteur : Bruno Miquel, 4, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres
☎ 022 750.23.83 ☎ 079 827.78.45 courriel: *bruno.miquel@protestant.ch*
Secrétariat : Mme Catherine Settimo,
15 chemin des Hauts-Crêts, 1223 Cologny ☎ 022 750.10.86
(mardi et vendredi, de 14h00 à 17h00, et le mercredi matin de 9h00 à 12h00)
Temples : temple de Vandœuvres, 1, place de Vandœuvres, 1253 Vandœuvres
temple de Cologny, 2, place Pierre-Gautier, 1223 Cologny
Courriel : *cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch*
Site : *www.cologny-vandoeuvres-choulex.ch*

Paroisse catholique
Père : Ryszard Kluba, 186, route de Choulex, 1244 Choulex
☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54
Secrétariat : Mme Geneviève Edwards
Mardi 14h00-17h00 ☎ 022 750.13.05 fax 022 750.13.54
Églises : église de Choulex, 186, route de Choulex, 1244 Choulex
chapelle St-Jacques, chemin de la Blanche, 1253 Vandœuvres
Courriel : *choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch*
Site : *www.cath-ge.ch/fr/paroisse-choulex-vandoeuvres*

Service d'urgence des médecins (jour et nuit) ☎ 022 320.25.11

IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile)
Central d'appel ☎ 022 420.20.00

CMD (Centre de maintien à domicile) ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
38, rue des Vollandes, 1207 Genève ☎ 022 420.20.13

Cartes d'identité délivrées à la mairie
Lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou sur rendez-vous :
Mme Francine Rocherieux ☎ 022 750.14.18
Documents nécessaires :
Livret de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancienne carte d'identité
Pour les mineurs :
Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale.
En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.
Délai de livraison : 8 jours ouvrables
Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :
enfant : Fr. 35.- adulte : Fr. 70.-
Passeports biométriques
Passer commande au Service des passeports 88, rte de Chancy, 1213 Onex
Sur rendez-vous :☎ 022 546.46.66 ou *www.passeportsuisse.ch*
Depuis le 1er mars 2015 les déclarations de perte et de vol ne peuvent plus être faites à la mairie, elles doivent se faire dans un poste de police

AGENDA

BIBLIOBUS

Horaire 2015

Les jeudis de 14h à 18h (parking centre communal)

16 avril - 11 juin - 9 juillet - 3 septembre -
1er et 29 octobre - 26 novembre - 24 décembre

AÎNÉS

Prochaine rencontre le
mercredi 17 juin 2015
Réservez déjà cette date dans vos agendas !
Des informations plus détaillées vous parviendront en temps voulu.

EXPOSITION DES ARTISANS

La prochaine exposition des artisans aura lieu le
19 septembre 2015
au Centre communal de Vandœuvres
(24, rte de Meinier)